

**CONSEIL DE QUARTIER
DE LA TOUR CHABOT/GAVACHERIE**

**COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL
DU 11 SEPTEMBRE 2002 à 20h30**

Présents :

Elus Municipaux : Nalem KAREM

Représentants municipaux : Michèle BRUGIER (Directrice de la Direction de la Proximité et de la Citoyenneté), Laurence MARILLEAU (assistante Conseil de Quartier), Dominique CEDAT FOURNIER (agent d'accueil MCSP Tour Chabot Gavacherie).

Représentants des habitants du quartier : Marlène GUERIN, Didier MICHAUD, Geneviève PIZON, Johann RIMBAULT, Marie France SICOT, Grégory CHATYNSKI, Ludovic DANET, Danielle LAFARGE, Annie LIEBOT, Jean Pierre MALATESTE, Pierre Yves MARAIS, Arlette SIREAU, Sylvie GEDLEK, Auguste GONTIER, Véronique YAO, Marie José AGRE, Charles PIERUCCI, David BERNARD, Catherine POUVREAU, Gérard DAVID

Absents excusé(e)s : , Amaury BREUILLE, Fabienne RAVENEAU, Jean Louis EPPLIN, André ARNAUD, Catherine ARNAUD, Annette DUPUY, Florence BERTHELEMY

Absent(e)s : Rachel SAMPAIO

La séance est ouverte à 20h30 par le Co-Président Habitant qui rappelle le nom de chaque membre du Bureau et dresse un bilan de la précédente réunion de Conseil de Quartier.

BILAN DES TRAVAUX DU BUREAU

Réunion de Bureau du 9 juillet 2002 : Elaboration du règlement intérieur

Réunion de Bureau du 27 Août 2002 : Etude des demandes de la séance de conseil du 26 juin et des demandes citoyennes. Cette étude a permis aux membres du Bureau de dégager trois grands axes de travail :

- * Environnement et Qualité de Vie
- * Lien Social/Bonne ambiance
- * Insécurité/règle de vie/incivilité

Le Bureau a travaillé sur trois ou quatre projets qui pouvaient déboucher rapidement. De plus, il a défini les méthodes de travail à mettre en place à savoir comment amener les projets et en débattre en séance de Conseil.

Réunion de Bureau du 5 septembre 2002 : Cette réunion a permis de préparer la séance du Conseil afin de présenter des éléments précis aux membres du Conseil.

APPROBATION DU REGLEMENT INTERIEUR

Le conseil de quartier approuve le règlement intérieur à l'unanimité.

Il est rappelé que le point 9 « Avis sur les projets » du Règlement n'est pas détaillé car beaucoup de réponses aux interrogations qu'il soulève seront données lors de l'Assemblée Plénière. Celle-ci permettra de déterminer les commissions, les groupes de travail par un échange avec les autres conseils de quartiers. Elle va permettre au conseil de mettre en place les procédures, la mise au vote des projets, la discussion des projets...

Ce point sera donc intégré après l'Assemblée Plénière du 12 octobre 2002.

Il est rappelé que cette Assemblée aura lieu le 12 octobre de 8h00 à 13h00 et se terminera par un repas.

COMMISSIONS DE TRAVAIL

Le bon fonctionnement du Conseil de Quartier doit passer par une discussion lors des séances du Conseil.

Les membres du Bureau sont membres de droit des différentes commissions. De plus, tout membre peut s'inscrire dans une commission en prenant contact auprès d'un membre du Bureau.

Deux commissions de travail ont été définies :

ENVIRONNEMENT – ESPACES VERTS

Cette commission regroupe toutes les questions sur l'environnement, les espaces verts et la propreté.

Elle devra travailler sur :

Le projet espaces verts

Aménagement des parcs de la place de la Commune de Paris, de la Tour Chabot et de la place Louis Jouvot en espaces verts, aires de jeux...

Cet aménagement a été initié par les services municipaux à la demande des riverains avant la création des Conseils de Quartier. Ce projet est donc pris en cours de route.

L'aménagement de la Place de la Commune de Paris permettra que cette Place devienne plus conviviale et plus vivante. La présentation de l'aménagement de la Place de la Commune de Paris a recueilli l'approbation des membres.

Le projet de poubelles : Il s'agit d'installer des poubelles dans tout le quartier. Cette mise en place, comme pour le projet suivant, n'étant qu'un outil que doit accompagner une action de terrain auprès des habitants du quartier.

Le projet « sacs de déjections canines »

Le but de ce projet est de mettre à disposition des sacs, dans les lieux publics, qui permettront aux propriétaires des chiens de ramasser les déjections canines. Ce projet s'accompagnera d'une sensibilisation à la propreté urbaine.

Membres de la commission : Karen Nalem, Marie José Agré, Grégory Chatynski, Geneviève Pizon, Charles Pierucci, Gérard David

VIE DE QUARTIER – ANIMATIONS

Cette commission travaillera sur des projets visant à améliorer la vie du quartier, à le redynamiser.

Membres de la commission : Pierre Yves Marais, Karen Nalem, Grégory Chatynski, Jean Pierre Malateste, Marlène Guerin, Ludovic Danet, David Bernard.

QUESTIONS DIVERSES A L'INITIATIVE DES PARTICIPANTS ET DU PUBLIC

Sécurité

Les membres du conseil demandent que soit prise en compte la sécurité des enfants lors de la construction de la maison de retraite. Karen Nalem répond qu'un cheminement sécurisé sera demandé pour la sécurité des enfants lors des travaux.

Les riverains demandent plus de sécurité dans les cages d'escalier des immeubles et dans la rue.

Micro quartier de la Gavacherie

Ce quartier rencontre des problèmes d'incivilité, de bruit, de propreté des allées entre les immeubles, d'hygiène dans les appartements (apparition de blattes, souris).

Il est demandé que les espaces verts soient mieux entretenus (tonte de l'herbe) surtout entre le petit village de Ribray et la Gavacherie. Ce sujet sera traité par la commission Environnement – Espaces Verts.

Il est demandé que soit étudié l'aménagement d'un espace-jeunes permettant aux jeunes du quartier de se réunir.

En réponse à cette demande, il est précisé par Karen Nalem que la MCC devrait déménager au début de l'année 2003.

Il est demandé qu'un représentant de l'OPAC et du Commissariat de Police soit invité à une séance de conseil pour que les riverains puissent poser leurs questions sur les problèmes qu'ils rencontrent dans leur logement.

Dans la rue DUMONT D'URVILLE, il est demandé le déplacement du panneau « sens interdit » car il n'est pas visible par les automobilistes. Cette demande a été transmise aux services concernés.

Sur le Boulevard de l'Atlantique, il est demandé un ralentisseur dans le but de faire ralentir les véhicules. L'information sera communiquée lors du prochain Conseil de Quartier.

Les habitants signalent la vitesse excessive dans la rue des Marais et demande un panneau de limitation de vitesse rappelant la vitesse limitée en agglomération.

Pierre Yves Marais rappelle qu'il y a un bureau et un point d'accueil à la MCSP qui peut recueillir les questions écrites et remarques.